

À la une



Chères amies, Chers amis,

Ce soir, le Sénat a rejeté la proposition de loi relative à l'assistance médicale à mourir. Par ce vote, le Sénat a fait le choix du renoncement et du déni, alors même que des personnes en fin de vie attendent une réponse humaine et urgente. En rejetant ce texte, il tourne le dos à la réalité des situations vécues, aux attentes des soignants et à la volonté largement exprimée des Français depuis des années.

Face à ce mépris, nous ne devons pas baisser les bras. La navette parlementaire se poursuit et le texte revient désormais à l'Assemblée nationale à partir du 17 février prochain. **C'est pourquoi l'ADMD organise une semaine nationale de mobilisation du 9 au 16 février, partout en France, pour faire entendre notre voix et rappeler aux députés leur responsabilité historique.**

Durant cette semaine, nous demanderons aux députés un texte ambitieux qui permettra :

- le libre choix entre suicide assisté et euthanasie,
- la prise en compte pleine et entière des directives anticipées,
- une réponse à toutes les situations de fin de vie, sans exclusion,
- le respect de la clause de conscience des médecins.

Je compte sur vous pour répondre présents aux mobilisations qui seront organisées sur l'ensemble du territoire. Votre engagement est notre force, et il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire.

Gardons espoir et soyons déterminés. Faisons de 2026 l'année où le droit de mourir dans la dignité devient enfin une réalité pour toutes et tous.

Amicalement,

Jonathan
Président de l'ADMD

Denis